



Février 2009, île aux Dames, baie de Morlaix. Le vent souffle, l'atmosphère est fraîche, une équipe s'active. Constituée de bénévoles et de salariés de l'association Bretagne Vivante, elle installe une clôture de protection autour de la zone de nidification des sternes. Celle-ci s'avérera efficace puisque, quelques semaines plus tard, les oiseaux s'installeront comme les années précédentes. Même les sternes de Dougall nicheront, alors qu'en 2008 elles avaient payé un lourd tribut au vison d'Amérique. En deux passages sur l'île, il avait détruit le tiers des nicheurs de France. La reproduction des sternes de Dougall sera bonne, avec une trentaine de jeunes à l'envol. Ainsi la clôture a pleinement joué le rôle escompté : empêcher la pénétration de ce prédateur redoutable sur la colonie. Cette mesure de protection, financée dans le cadre du programme LIFE européen de sauvegarde de la sterne de Dougall en Bretagne, a été menée avec efficacité grâce à l'aide des bénévoles. Le programme LIFE Dougall dans son ensemble mobilise de nombreux bénévoles donnant de leur temps, soit plusieurs milliers d'heures en cinq ans. Cette dynamique associative se retrouve sur tous les sites concernés par le programme LIFE. Cette mobilisation sans faille qui se poursuit depuis plus de 50 ans reste le cœur de Bretagne Vivante.

Laurent GAGER,
responsable bénévole du projet LIFE Dougall

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement le Conseil régional de Bretagne pour son soutien dans la réalisation de ce séminaire, Océanopolis pour son accueil et l'ensemble des participants dont certains sont venus de loin.

Bretagne Vivante est une association qui a eu 50 ans en 2009. Cet anniversaire a été marqué par la réalisation d'un défi pour la biodiversité qui a eu lieu autour du golfe du Morbihan en juin 2009.

Dans les années 1950, l'histoire de l'association débute avec la création de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), société savante ayant pour objectifs de connaître et de protéger la nature. Dans les années 1970, un volet militant fort se rajoute aux activités de l'association et le volet éducatif se développe dans les années 1980-1990. Aujourd'hui, Bretagne Vivante regroupe ces quatre aspects réunis autour d'une démarche plus participative que jamais : connaître, protéger, militer, éduquer.

À l'heure actuelle, l'association est présente sur les 5 départements de la Bretagne historique : Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan. Le siège régional est lié à l'histoire de l'association et reste ancré sur Brest. Bretagne Vivante compte 3 000 adhérents répartis sur 19 sections locales et son action est représentée dans plus de 200 instances de concertation institutionnelles. Elle compte 49 salariés et un budget global annuel de 2,5 millions d'euros. Ce sont chaque année 17 000 élèves qui sont sensibilisés par ses animateurs, 34 000 visiteurs qui fréquentent les réserves et 60 études et projets de conservation réalisés.

Historiquement axé sur les oiseaux marins, le réseau des réserves de Bretagne Vivante compte aujourd'hui 105 réserves représentant des habitats variés répartis sur toute la région. Dans ce réseau, il faut noter la présence de cinq Réserves naturelles nationales et une Réserve naturelle régionale. L'association a également la responsabilité de la gestion de sites protégés par des Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes, dont la proposition de désignation est aussi une de ses activités. De nombreux espaces gérés par l'association se situent en zone Natura 2000 et de nombreux bénévoles participent aux comités de pilotage. De plus, une cinquantaine d'îlots marins appartenant au réseau des réserves bénéficient d'une AOT (Autorisation d'occupation temporaire). Enfin, propriétaire d'environ 300 ha, Bretagne Vivante travaille aussi en étroite collaboration avec les Conseils généraux dans le cadre de leur politique d'acquisition foncière ENS (Espaces naturels sensibles).

Les valeurs et le sens des missions et des actions de Bretagne Vivante sont en train d'être redéfinis dans le cadre du projet associatif des 50 ans. Dans ce cadre, l'association a souhaité recentrer son action sur la protection de la biodiversité. Mais comme le dit le préambule du projet : « L'homme faisant partie de la biodiversité, sa préservation est à la fois une éthique et une nécessité vitale ». Ainsi, les valeurs historiques de l'association (connaître, protéger, militer, éduquer) sont confirmées, clarifiées et vont se traduire par un plan d'actions 2010-2012.

Bretagne Vivante réunit aussi des hommes et des femmes, des passionnés de nature, des compétences et savoir-faire variés, des militants, des actions communes et développe de la convivialité, ce qui génère un lien social important. L'association a aussi des doutes : le naturaliste est-il une espèce en voie de disparition ? Quelle est la portée réelle de notre action ? Comment renouveler les actions militantes ? Comment mieux répondre aux enjeux, de la préservation de la nature notamment ?

Dans l'avenir, les données et leur meilleure gestion vont être au cœur des préoccupations de l'association : mieux les regrouper, les valoriser, les développer. Il va aussi être question de la formation des naturalistes et des bénévoles, ainsi que de l'amélioration du travail avec les autres associations, les scientifiques et les collectivités locales.

La biodiversité doit devenir un pilier des politiques d'aménagement du territoire et de la société, pas seulement axées sur le réseau des espaces protégés, mais aussi sur la nature dite banale ou proche. Mais il est primordial que les savoir-faire acquis sur les réserves soient mieux valorisés et servent de base à la gestion de l'ensemble du territoire, afin de nous permettre de relever ensemble le défi de la protection de la biodiversité !

Discours de Jean-Luc TOULLEC,
Président de Bretagne Vivante

La tenue de ce 11^e séminaire international sur la sterne de Dougall ne pouvait trouver meilleur site qu'Océanopolis, à Brest où se trouve le siège de Bretagne Vivante et à la croisée des deux colonies principales de sternes en Bretagne : l'île aux Moutons et l'île aux Dames.

Si la région Bretagne n'est pas partenaire de ce programme, nous avons tenu cependant à aider ce séminaire afin de contribuer à la conservation de l'oiseau de mer le plus menacé d'Europe. De plus, le choix géographique est une façon de valoriser la région Bretagne.

Depuis sa création, Bretagne Vivante a montré son engagement, son efficacité dans la défense de l'environnement et dans l'action éducative. C'est la raison pour laquelle nous avons renforcé un partenariat avec elle :

- convention pluri-annuelle d'objectifs,
- emplois associatifs d'intérêt régional,
- Contrats nature,
- mise en œuvre de l'Observatoire régional des oiseaux marins (OROM) en Bretagne (2009-2012),
- projet LIFE sur le phragmite aquatique.

Par ailleurs, Bretagne Vivante a participé de manière active à l'élaboration du Schéma régional du patrimoine naturel. Elle est aussi à l'initiative, avec le Conseil général du Finistère, de la Réserve naturelle régionale des landes du Cragou que nous avons créée. De plus, elle a signé récemment avec le Conseil régional la Charte des espaces côtiers bretons dont l'un des objectifs est de préserver la biodiversité, les écosystèmes littoraux et la qualité de l'eau.

Vous le savez, la Bretagne dispose de nombreux atouts : un patrimoine naturel riche et, pour certaines espèces, unique au monde, un littoral exceptionnel, mais convoité et fragile, des espaces intérieurs remarquables comme les landes et les tourbières, des paysages de qualité, authentiques, qui forgent l'identité régionale au même titre que le patrimoine culturel, maritime ou architectural.

Ce patrimoine constitue un facteur important d'attractivité sur le plan économique, notamment vis-à-vis du tourisme, et contribue également à la qualité de vie des bretons.

Bon nombre de grands ensembles emblématiques ont été préservés grâce à des outils de protection réglementaires et/ou contractuels mis en place par l'État, les collectivités territoriales, les associations de protection de l'environnement, notamment Bretagne Vivante, qui ont su très tôt attirer l'attention des pouvoirs publics, et ont joué un rôle essentiel dans la prise de conscience citoyenne sur l'ensemble du champ de l'environnement.

Mais le maintien de cette richesse ne va pas de soi : les pressions foncières, l'artificialisation et la banalisation des milieux accroissent leurs fragilités. Il faut se rendre à l'évidence : la disparition accélérée des espèces ne sera pas enrayée en 2010 malgré des objectifs réaffirmés. D'où la volonté de préserver, de protéger, de valoriser.

Cette volonté s'est traduite par l'élaboration d'un Schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité, adopté en 2007 : outil pédagogique, stratégique, opérationnel, cadre de référence pour l'action du Conseil régional, cadre de cohérence de l'action publique renforcé par la création, en partenariat avec l'État, d'un observatoire régional du patrimoine et de la biodiversité, adossé au GIP Bretagne Environnement (Groupe d'intérêt public).

L'objectif est de bâtir, avec nos partenaires, une architecture des ensembles naturels en Bretagne à partir des Parcs naturels régionaux, des réserves naturelles régionales labellisées « espaces remarquables de Bretagne », des grands sites naturels, des Contrats nature, des corridors écologiques...

Aujourd'hui, l'environnement fait l'objet de sommets internationaux, de nombreuses directives européennes, de chartes adossées à la Constitution et on parle de croissance verte, de préjudice écologique... Mais nous sommes encore loin du compte...

Il reste encore beaucoup de personnes, de décideurs à convaincre que l'environnement n'est pas une contrainte, que le développement durable n'est pas une formule à la mode, un retour en arrière, mais au contraire est synonyme de progrès et de partage. C'est un investissement pour l'avenir, une vision globale de la société sur le long terme, une réhabilitation de l'intérêt général, une solidarité exprimée envers tous les humains, par-delà les frontières, par-delà les générations.

Discours d'ouverture de Gérard MÉVEL,
*Vice-président du Conseil régional de Bretagne
en charge de la Qualité de vie, de l'eau, des espaces naturels et des paysages*

Océanopolis est très heureux d'accueillir dans ses locaux cette conférence sur la sterne de Dougall pilotée par Bretagne Vivante. Les liens qui unissent l'équipement brestois à l'association sont anciens et forts.

C'est à la SEPMB que j'ai débuté mes activités sur les mammifères marins en Bretagne. L'étude des populations de phoques et les colonies de dauphins de la pointe bretonne résultent des actions pilotées par la SEPMB. Avec la création d'Océanopolis en 1990, l'équipement brestois a pris le relais. Vingt ans plus tard, nous partageons ces actions avec le Parc naturel marin d'Iroise.

Pour le 50^e anniversaire de Bretagne Vivante, nous avons été très heureux d'apporter notre contribution lors du Défi pour la biodiversité à la Réserve naturelle des marais de Séné.

Je vous souhaite à tous un congrès le plus fructueux possible.

Discours de bienvenue d'Éric HUSSENOT,
Directeur d'Océanopolis



Bretagne Vivante

Les participants du séminaire à Océanopolis.